

AVIS AUX ELECTEURS

Monsieur le Maire de la Commune du PRADET informe les électeurs que, suite à la réunion de la commission de contrôle le 1 mai 2024, le service des élections met à leur disposition le tableau des inscriptions et des radiations, tel qu'issu de cette réunion.

Les électeurs qui souhaiteraient en prendre connaissance pourront le consulter auprès du service des élections pendant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.